Lettre d'information

Décembre 2016

Projet Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Edito du Président

Ca y est, nous entrons dans la phase finale de la préfiguration du Projet de PNR de la Sainte-Baume. L'enquête publique a été lancée pour une durée d'un mois au cours duquel vous avez été invités à venir vous exprimer sur ce projet. Une fois l'enquête publique terminée, nous attendrons le rapport du commissaire enquêteur afin d'ajuster, si nécessaire, le projet de Charte. Début 2017, nous serons donc à même de consulter les collectivités territoriales. Ensuite, il nous faudra à nouveau aller à Paris afin de défendre le projet de Charte, puis solliciter l'avis final des instances nationales (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Conseil National de Protection de la Nature, Fédération nationale des Parcs naturels régionaux). La suite, vous la connaissez, un décret du Premier Ministre viendra consacrer des années d'effort et de passion pour mettre en œuvre ce projet de Parc.

Je l'évoquais ci-dessus, nous approchons de la fin de la phase de préfiguration mais aussi de la fin de l'année 2016. Cette dernière aura été jalonnée de nombreux moments constitutifs et structurants.

Nous avons avancé sur de nombreux projets. Nous avons accueillis les instances nationales ainsi que l'Autorité environnementale. Nous avons, comme chaque année, fêté de manière réjouissante et conviviale notre territoire et, cette année, nous avons mis l'accent sur ses patrimoines naturels et culturels en valorisant au travers d'une publication les sorties proposées par nos partenaires. Et bien d'autres choses encore…

Prenons-nous à rêver d'une labellisation en 2017 qui marquerait la création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume et de nouveaux défis à relever, d'actions à mener. Je sais pouvoir compter sur votre soutien et votre investissement à nos côtés pour y parvenir.

Il me reste à vous souhaiter au nom des élus et de l'équipe du Syndicat mixte un très Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Michel GROS
Président du Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume
Maire de La Roquebrussanne

L'évaluation environnementale, qu'est-ce donc ? Visite du CGEDD et avis remis sur la Charte du projet de Parc

Pièce constitutive du dossier de labellisation, l'évaluation environnementale du projet de Charte de la Sainte-Baume a été réalisée par le Syndicat mixte de novembre 2015 à juin 2016. C'est un document dont l'objectif est d'évaluer les effets, positifs ou négatifs, des mesures de la Charte sur l'environnement et qui constitue également un outil de communication à destination des acteurs locaux et du grand public en expliquant les choix et décisions effectués au sein de la Charte en fonction des enjeux environnementaux identifiés par le territoire.

Étant le 1er Parc naturel régional soumis à cette récente obligation de réaliser une évaluation environnementale, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a souhaité se rendre sur site pour échanger avec le Syndicat mixte sur la méthodologie de prise en compte des éventuels points de vigilance liés à la mise en œuvre de certaines mesures. Les échanges ont ainsi porté sur les choix des modalités de gestion des ressources naturelles et de gestion de la fréquentation du public au regard de certains enjeux tels que la préservation des patrimoines paysagers et naturels.

L'Autorité environnementale (Ae) du CGEDD, s'est ensuite réunie le 5 octobre 2016 pour rendre son avis sur le projet de Charte et son évaluation environnementale. Celui-ci, joint aux documents portés à l'attention du public lors de la phase d'enquête publique, porte sur la qualité de l'évaluation environnementale présentée par le Syndicat mixte ainsi que sur la prise en compte de l'environnement par la Charte. Il n'est donc ni favorable, ni défavorable.

La synthèse de l'avis rendu par l'Ae indique que le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume va dans le sens d'une nette amélioration de la prise en compte de l'environnement par rapport à ce qui est décrit dans le diagnostic territorial. L'Ae souligne que le rapport d'évaluation environnementale permet de mettre en évidence des risques, limités mais méritant d'être pris en considération, de non atteinte de certains objectifs environnementaux,

du fait notamment de possibles effets négatifs de certaines mesures déclinant les orientations de la Charte. Les points de vigilance dans la mise en œuvre de la Charte et la nécessité que le suivi permette une alerte et une évaluation concernant ces risques sont bien identifiés. Enfin, s'agissant d'une création de PNR, l'Ae estime que le contexte ne permet pas à la démarche menée en très peu de temps d'aller plus loin, compte tenu notamment de l'absence de recul sur les jeux d'acteurs et sur les difficultés de mise en œuvre opérationnelle.

L'avis détaillé analyse quant à lui le document d'évaluation environnementale dans sa globalité et est assortis de recommandations portant principalement sur :

- La hiérarchisation des enjeux environnementaux ;
- Le positionnement du Syndicat mixte ;
- Le traitement des indicateurs de suivi.

Afin d'apporter des précisions relatives à l'ensemble des recommandations formulées par l'Ae, le Syndicat mixte a rédigé un mémoire en réponse qui a été joint aux documents consultables dans le cadre de l'enquête publique.

Journée d'informations et d'échanges sur la prise en compte des enjeux de la biodiversité dans les documents d'urbanisme des communes du projet de Parc

Dans le cadre d'un partenariat de travail avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, l'AUdat Var (agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var) ainsi que l'AGAM (agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise) sont mobilisés pour animer des journées d'échanges autour de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Depuis la loi ENE du 12 juillet 2010 dite « Loi Grenelle », le SRCE est un outil cadre élaboré, conjointement par la Région et l'Etat visant à préserver et maintenir ou restaurer les continuités écologiques à l'échelle nationale, c'est-à-dire de maintenir ou restaurer les relations et les liaisons entre les milieux d'habitats naturels des zones humides et terrestres. Les Parcs naturels régionaux, les Schémas de Cohérence Territoriale [1] (SCoT) et les communes via leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) doivent prendre en compte les orientations de ce document régional.

La Charte du Projet de PNR de la Sainte-Baume énonce de nombreux objectifs relatifs au maintien ou à la restauration des continuités écologiques, à la croisée de ceux portés par les SCoT du Pays de la Provence Verte, du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, de Provence Méditerranée, du Pays d'Aix et de la Métropole Marseille Provence et les communes. Dans ce contexte, le mardi 15 novembre 2016 a été organisée une journée d'informations et d'échanges sur la prise en compte des enjeux de la biodiversité dans les documents d'urbanisme de l'échelle régionale à l'échelle locale (SRCE/PNR/SCoT/PLU). Proposée aux communes, communautés de communes (élus et techniciens) du futur PNR de la Sainte-Baume, aux cinq SCoT couvrant en partie le territoire, cette journée a permis de trouver des réponses (zonage, règlement adéquat, outils d'aménagement) pour traduire la prise en compte des enjeux de biodiversité dans le document de planification communal, le PLU.

[1] Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) sur une durée de 10 à 15 ans.

Combien ça coûte de protéger l'eau ? Ou plutôt combien ça rapporte ?

Si la première question est souvent posée, la seconde l'est nettement moins souvent. C'est cette question que se sont posé l'agence de l'eau et le bureau de recherche géologique et minière (BRGM) dans le cadre d'un programme de recherche sur l'ensemble du Bassin Versant du Rhône : le projet Carac'O. Un des sites étudié se situe sur le territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. L'étude vise à chiffrer les services rendus par les écosystèmes de la zone de sauvegarde de l'eau définie par le Département du Var. Les chiffres sont édifiants : 3 à 5 millions d'€/an de bénéfices associés à la préservation des services écosystémiques sur la zone d'étude. Les plus gros contributeurs sont les services culturels.

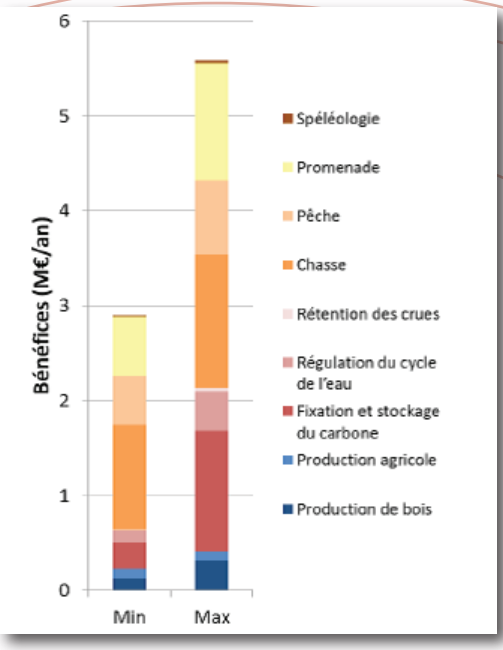

Parc de la Sainte-Baume et Pays de la Provence verte collaborent ensemble

Les actus de LEADER

Retour sur le premier comité de programmation

Le 11 juillet dernier, six associations, quatre acteurs publics et une entreprise sont venus présenter leurs projets en comité de programmation. Ce premier comité c'était…

…Une diversité de projets : carte et signalétique d'info sur le massif de la Sainte-Baume, animations d'art de rue en milieu urbain, nouvelle activité de loisir aérien éco-responsable, étude pour revaloriser le cheveu (isolation, dépollution, etc.), animation de filières agricoles (espace-test, mutualisation de matériel, filières bio et locales pour la restauration collective, filière viticole pour la transmission en cave coopérative), animation d'un réseau d'entreprises, Assises de l'agriculture en Provence Verte

…Une tendance favorable aux projets : sur 13 présentés, 11 avis d'opportunité favorables

…Des acteurs locaux motivés pour partager leurs interrogations, points de vue et recommandations

Automne 2016 : une deuxième vague de projets LEADER

9 des 12 projets (portés par cinq associations, quatre acteurs publics et deux entreprises) déposés le 20 octobre dernier ont été retenus par le comité de programmation du 5 décembre.

Au programme de ce second comité de programmation : animer un grand prix littéraire agricole, collecter la mémoire orale des mineurs en Provence Verte, expérimenter la production et consommation locales d'énergie par des micro-éoliennes, préfigurer une monnaie locale, sensibiliser au développement durable (événementiel, jardinage écologique), pérenniser les fermes bio et locales par les AMAP, valoriser la prune de Brignoles et le coing de Cotignac, développer une biscuiterie par et pour la Provence Verte, installer un atelier caprin fromager communal

…Bref, nul doute de ce côté-là : nous vivons sur un territoire actif et dynamique !

Vous avez des questions ?

Retrouvez toutes les infos concernant LEADER sur http://www.pnr-saintebaume.fr/leader.html et pour consulter le compte-rendu sur http://paysprovenceverte.fr/ressources/leader/2016-07-11-CR-ComiteDeProgrammation-LEADER.pdf

Promotion de la randonnée en Sainte-Baume

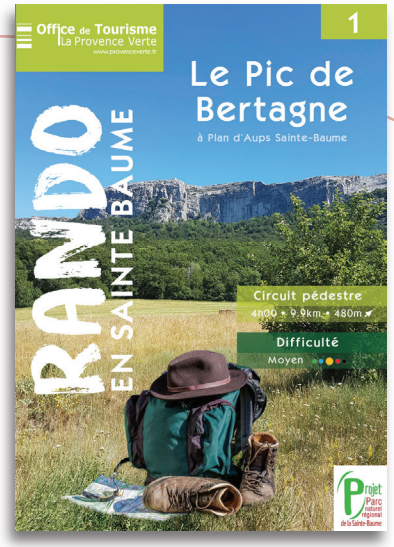

Pour répondre au mieux aux attentes d'accueil des visiteurs, au mois de juin, l'Office de tourisme intercommunal de la Provence Verte a déplacé son bureau d'information touristique du centre-ville du Plan d'Aups Sainte-Baume vers l'Hostellerie. Les nouveaux locaux ont ainsi permis au personnel d'accueil d'informer les touristes de l'offre présente sur ce site de forte affluence. L'augmentation significative de la fréquentation du bureau d'information nouvellement installé (+70% depuis le 20 juin), et la forte demande du public pour la promenade et la randonnée, ont mis en évidence un réel manque de documentation sur cette thématique.

L'Office de tourisme de la Provence Verte et le Projet de PNR de la Sainte-Baume, qui s'étaient réunis dès juillet avec les autres acteurs de la randonnée concernés sur ce secteur (ONF, Commune de Plan d'Aups Sainte-Baume, Département du Var, Comité du Var de Randonnée Pédestre), ont décidé de collaborer pour la réalisation de documents de promotion sur les principaux itinéraires convenus entre gestionnaires.

La feuille de route commune a alors été établie autour des objectifs suivants :

- se doter rapidement d'un minimum de documentation permettant de répondre aux attentes du plus grand nombre de visiteurs (du promeneur occasionnel au randonneur confirmé),
- mettre en valeur une offre de randonnée étalée sur la commune de Plan d'Aups et pas seulement sur le secteur de l'Hostellerie,
- assurer la cohérence avec les politiques des différents gestionnaires dont le projet de charte du PNR,
- rester sur des itinéraires existants et déjà fréquentés pour ne pas générer d'incidence nouvelle,
- profiter de cet outil de communication pour informer les visiteurs des éventuelles sensibilités des secteurs traversés, et des bonnes pratiques existantes,
- promouvoir également les connaissances existantes sur le patrimoine du site.

L'action a abouti à la réalisation de trois fiches de randonnée présentant chacune, sur fond IGN avec descriptif directionnel, un itinéraire principal, agrémenté d'une proposition de variante (soit raccourci, soit extension) permettant ainsi de démultiplier l'offre proposée :

- La Grotte Sainte-Marie Madeleine
- Le Pic de Bertagne
- Le Pas de l'Aï par le Sentier Merveilleux

Dès début 2017, ces fiches seront téléchargeables gratuitement sur www.provenceverte.fr et www.pnr-saintebaume.fr et diffusées par l'ensemble des points d'information de la Provence Verte pour 0.5€ l'unité, sur papier recyclé de qualité.

Profitez-en pour découvrir ou redécouvrir votre territoire !

La 25ème heure des villes sanctuaires

Les « villes sanctuaires » de France réunissent des offices de tourisme et des sanctuaires poursuivant l'objectif commun d'améliorer sans cesse l'accueil du visiteur, touriste ou pèlerin, à la recherche de spiritualité dans le site qu'il découvre ou souhaitant élargir ses connaissances sur l'environnement du sanctuaire.

Depuis 2015, accompagnées par l'Office de tourisme de la Provence Verte, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Plan d'Aups Sainte-Baume font partie des 17 villes sanctuaires de France aux côtés de Lourdes, le Mont-Saint-Michel, Chartres, Rocamadour, ...

Chaque année, à la date du passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver, ces villes sont célébrées autour d'une visite nocturne. Cette année cette « 25ème heure des villes sanctuaires » s'est déroulée le 29 octobre avec une visite du centre-ville et de la basilique de Saint-Maximin par le Pays d'Art et d'Histoire et une visite aux flambeaux de la forêt domaniale et de la grotte par le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume et les frères dominicains.

Cet évènement a rassemblé près de 50 personnes au Plan d'Aups et de 40 personnes à Saint-Maximin. Une belle réussite pour la première édition sur le territoire du futur Parc.

Plus d'informations sur http://www.la-provence-verte.net/extranet/extranet/ex_actu/1648 & http://www.villes-sanctuaires.com/spip.php?article511

« Faites le PNR de la Sainte-Baume » à Saint-Pons, une belle journée sous un soleil automnal

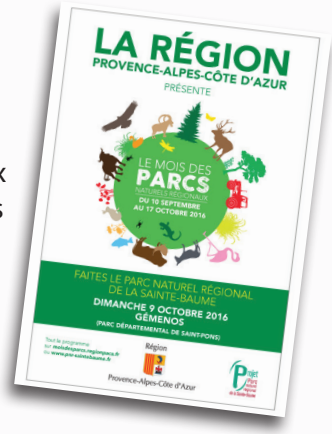

Du 10 septembre au 17 octobre 2016, le Mois des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur rimait avec « bons plans » à dénicher dans les Alpilles, les Baronnies provençales, en Camargue, dans le Luberon, les Préalpes d'Azur, le Queyras, le Verdon et la Sainte-Baume.

Une centaine de bons plans étaient proposés dans toute la Région. Parmi ceux-ci, des sorties ponctuelles à la découverte des patrimoines naturels et culturels de la Sainte-Baume mais également notre manifestation annuelle « Faites le PNR de la Sainte-Baume ».

Le 9 octobre, le Parc départemental de Saint-Pons, situé sur la commune de Gémenos, accueillait les quelque 2000 visiteurs ayant participé à cet événement qui, comme à son habitude, a recueilli un franc succès.

Pour cette 4e édition depuis la création du Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume, l'accent avait été mis sur le volet équestre. Le site se prêtait particulièrement bien à la valorisation du cheval, sous toutes ses coutures, depuis la garde à cheval du Département des Bouches-du-Rhône dans son rôle de sensibilisation du public jusqu'aux spectacles de dressage et voltige en passant par des baptêmes à dos d'ânes et de poneys. Onze intervenants étaient réunis autour de l'équestre, pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Le site regorgeait également d'autres surprises.

© SMPPNRSB - CD13 Christian ROMBI

On a échangé !

Avec la cinquantaine de stands professionnels et associatifs qui se mobilisent depuis plusieurs années dans le projet de Parc et qui ont transmis des informations sur les thèmes les concernant et proposés des animations autour de valeurs partagées

On a fait !

9 sorties thématiques, en compagnie d'écoguides et de gardes départementaux, de passionnées de spéléologie et de randonnée qui ont touché près de 450 personnes pour diversifier les approches

20 promoteurs de produits et de savoir-faire avaient investi l'Espace Terroir proposant des démonstrations ou initiations et une vingtaine d'ateliers tout publics autour du travail de la pierre, du bois, du fer et de la terre, car découvrir passe par tous les sens

On a appris !

3 conférences qui ont permis d'en savoir plus sur l'avancement du projet de Parc mais également sur le site d'accueil de la manifestation au travers de l'histoire économique et culturelle du vallon de Saint-Pons et sur un aspect plus naturaliste, à savoir les papillons de la Sainte-Baume

5 expositions photographiques et thématiques présentées dans le cadre absolument majestueux de l'Abbaye de Saint-Pons, que le public a ainsi pu découvrir avec émerveillement, et de la Maison du Parc de Saint-Pons, à l'entrée du domaine

On a dansé !

3 animations musicales et typiquement provençales ont donné le ton - et le son - tout au long de l'après-midi, accompagnant les discours de nos élus par des aubades retentissantes grâce aux Fifres et Tambours gémenosiens, invitant les visiteurs à ébaucher quelques pas de danse sur de la musique contemporaine composée par le groupe Tournicoton Electrad'Oc et suscitant l'enthousiasme devant ces danseurs en costumes traditionnels reprenant les pas d'antan avec La Poulido de Gemo

On a aimé !

Cette édition 2017, et vous voir toutes et tous réunis en cette occasion. Nous vous en remercions.

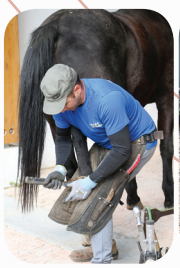

2016, les derniers rendez-vous

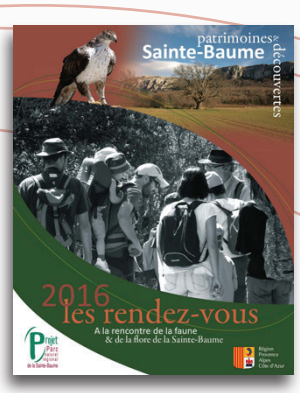

Pour la première fois, en 2016, le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume a souhaité éditer un catalogue présentant l'offre de découverte des patrimoines des communes concernées par le projet de Parc. L'idée était de promouvoir au travers de ce catalogue les sorties accompagnées proposées par les partenaires mais également de permettre la réappropriation de ces patrimoines par les habitants et visiteurs. Près de 300 sorties ont été proposées par une trentaine de structures organisatrices de sorties.

Nous sommes heureux de vous faire savoir que nous allons tenter de reconduire cette opération en 2017. D'ici-là, nous vous invitons à profiter des ultimes dates de 2016, durant tout le mois de décembre, sur les nombreux marchés de saison, et pendant les congés de Noël, à la découverte de l'exposition « Le Castellet d'Antan ».

Actualité du Conseil de développement

Assemblée plénière du 18 juin 2016

Le Conseil de développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume a réuni samedi 18 juin 2016, à Signes, sa seconde Assemblée plénière. Cela faisait 3 ans déjà que des acteurs et citoyens du territoire se réunissaient en son sein afin d'assurer la participation citoyenne au projet de territoire. Cette journée qui a rassemblé près de soixante-dix personnes a permis de faire un bilan de ce premier mandat et d'échanger sur les orientations qui seront celles de ses actions futures. L'organe décisionnel du Conseil de développement a été renouvelé et c'est Jean-Marc THENOUX (Plan d'Aups Sainte-Baume) qui en a été élu Président.

Retrouvez la nouvelle composition sur le site internet http://www.cddpnrsaintebaume.fr/qui-sommes-nous-cu-siam/composition-composicion/ et n'hésitez pas à rejoindre cette instance de participation citoyenne.

Les Rencontres des Conseils de développement et des Conseils citoyens pour un développement territorial innovant

Vendredi 25 et samedi 26 novembre 2016, au CREPS d'Aix-en-Provence, les territoires avaient la parole. Habitants, acteurs socioéconomiques, pouvoirs publics : comment mieux travailler ensemble ? C'était le thème de ces deux journées.

Des ateliers et tables rondes invitaient les participants à la réflexion sur ce que signifie un développement territorial innovant : une certaine façon d'animer les relations avec les entreprises, un meilleur accès et qualité des services publiques, un projet alimentaire territorial, une place pour la jeunesse, … Les questions de la mutation des territoires et des métiers ainsi que de la mobilisation ont également été largement débattues.

La synthèse de ces rencontres sera prochainement disponible sur http://www.ardl.fr/

L'exposition « *Reflex* Sainte-Baume » poursuit sa tournée dans les communes du territoire

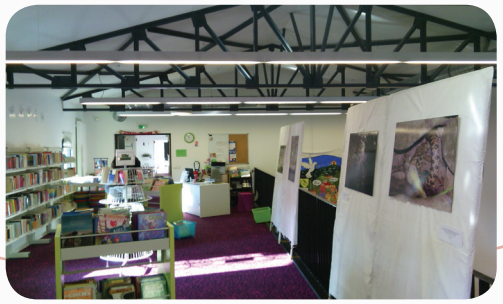

Les treize clichés du Concours Photo 2015 composent notre exposition « *Reflex* Sainte-Baume. Le projet de Parc au travers de l'objectif… participatif » destinée à promouvoir le projet au gré de ses pérégrinations au sein communes intéressées à l'accueillir.

Après la Maison du Terroir et du Patrimoine en février-mars-avril, l'Espace Trouin-Le Corbusier en août, et le Centre Agora d'Aubagne en septembre, les clichés s'exposent à l'Espace Plumier à Auriol en décembre, du 1er au 23 !

Vous voudriez que cette exposition soit présentée dans votre commune ? Faites-vous connaître rapidement pour concrétiser cette action : http://www.cddpnrsaintebaume.fr/nos-actions-nòstreis-accions/concours-et-exposition-photo/

L'enquête publique s'achève...

… plus que 24 heures pour venir dire que vous voulez d'un Parc naturel régional en Sainte-Baume et surtout argumenter votre avis. Car ce Parc est voulu pour vous, pour améliorer le cadre de vie et offrir un développement harmonieux et respectueux du territoire et des patrimoines.

Dites OUI à cette opportunité de construire ensemble les 15 années à venir !

Au terme de quatre années de travail en concertation avec les acteurs du territoire et les partenaires associatifs, socio-professionnels et institutionnels, le projet de PNR de la Sainte-Baume arrive en effet au terme de sa préfiguration et entre dans sa dernière phase, celle de la consultation de la population, puis des collectivités, en vue de créer le Parc à l'horizon 2017.

La Charte qui est soumise à enquête publique jusqu'au vendredi 16 décembre 2016 a été co-construite au cours des nombreuses réunions de travail qui ont réuni de nombreux contributeurs. Ce document est le reflet du souhait des participants de focaliser le développement du territoire autour d'enjeux spécifiques mais également le résultat de débats nourris qui ont amené à le faire évoluer tout au long de la démarche de concertation. Elle est le fruit d'une intense mobilisation et nous vous en remercions.

Le Congrès des Parcs naturels régionaux 2016 et la relation Homme/Nature

Le Congrès des Parcs rassemble, tous les deux ans, les élus, partenaires et techniciens régionaux et nationaux des Parcs et de la Fédération. Du 5 au 7 octobre 2016, ils se sont réunis dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne autour de la relation Homme/Nature. Cette thématique déjà abordée précédemment a été approfondie en vue de publier l'an prochain un manifeste sur cette question, à l'occasion du 50e anniversaire des Parcs naturels régionaux.

En savoir plus : http://2016.congres-des-parcs.fr/ & http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/

Le Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux à la rencontre des Baronnies provençales et des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le jeudi 1er décembre, Henriette MARTINEZ, Présidente du Parc naturel régional des Baronnies Provençales et Présidente du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a accueilli Michaël WEBER, Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux.

© Ventoux Magazine

Ce déplacement s'inscrivait dans le souhait de Michaël WEBER d'aller à la rencontre des territoires et de leurs acteurs pour valoriser l'action des Parcs et nourrir le réseau national des multiples expériences qui y ont lieu.

Cette visite a permis au Président de la Fédération d'échanger avec les élus et les acteurs économiques locaux, mais également d'avoir un temps de travail avec les neuf Présidents de Parcs et projets de Parcs qui composent le réseau de Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 Parcs dont 2 en projet soit 30% du territoire et 30% des communes de la Région) qui œuvre pour la mutualisation des moyens et la mise en œuvre de projets communs. Le rôle des Parcs en France a abordé et en particulier le tout dernier né, le Parc naturel régional des Baronnies provençales à travers les actions qu'il mène sur son territoire.

Résultat du vote pour le logo du futur PNR de la Sainte-Baume

Du 3 au 23 octobre 2016, vous avez été 789 à participer au vote pour le choix du logo du futur Parc naturel régional de la Sainte-Baume. 60 % d'entre vous a marqué sa préférence pour la proposition C.

Concevoir un logo est un processus long car le choix de l'illustration identifiera à l'avenir la Sainte-Baume parmi les 51 autres Parcs existant. Il s'appuie sur la charte graphique de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux qui impose un certain nombre de principes (l'ovale, l'étoile du réseau des parcs, l'appellation, les couleurs et les typographies).

Cette consultation aura généré des réactions et des insatisfactions, comme par exemple celle de ne pas suffisamment faire la part belle à composante forestière de notre territoire. A notre grande surprise, des citoyens se sont prêtés à l'exercice de la contre-proposition. Un bel élan créatif qui a donné lieu à une proposition qui n'a pas laissé nos élus insensibles. C'est pourquoi nous relançons aujourd'hui un ultime vote qui verra s'affronter le logo préféré de la première vague et celui issu du mouvement de contre-proposition. A votre tour de jouer… avant le 15 janvier !

Retrouvez notre sondage en ligne sur https://lc.cx/o5xY

Le projet de Charte a désormais sa Synthèse

Exercice difficile mais oh combien précieux, 200 pages résumées en 48 !

Il fallait bien cela pour rendre digeste un document technique aux thématiques nombreuses et variées. Alors si vous voulez saisir les ambitions qui sont celles de notre projet de territoire, nous vous invitons à consulter ce document qui vous mènera, pas à pas, vers la Sainte-Baume de demain.

Tous nos documents sont téléchargeables dans la docuthèque sur http://www.pnr-saintebaume.fr/docutheque.html

Météo à la Carte en Sainte-Baume

Météo à la Carte a consacré sur France 3 le 26 octobre dernier un reportage sur ce lieu étonnant qu'est notre massif forestier. Intitulé « Evasion : massif de la Sainte-Baume, un lieu enchanteur », ce reportage de 7 minutes nous plonge dans les particularités de cette forêt exceptionnelle en Provence. La végétation, sur le versant nord plongé dans l'ombre l'hiver, se rapproche de celle des écosystèmes des forêts du Nord de la France. On y trouve des essences tels l'if, le hêtre, le chêne, … qui créent une ambiance enchanteresse, propice à l'inspiration. Les artisans y travaillent des matériaux singuliers, comme l'est le hêtre échauffé (sur lequel se développe un certain champignon). Le résultat est surprenant. Telle est la magie offerte par la Sainte-Baume !

Pour revoir l'émission : http://www.cddpnrsaintebaume.fr/actualité-atualita/médias/vidéos/

Aubagne
Auriol
Belgentier
Brignoles
Cuges-les-Pins
Évenos
Garéoult
Gémenos
La Cadière-d'Azur
La Celle
La Roquebrussanne
Le Beausset
Le Castellet
Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux
Nans-les-Pins
Néoules
Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Pourcieux
Pourrières
Riboux
Roquevaire
Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Saint-Zacharie
Signes
Solliès-Toucas
Tourves
Trets

Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume
Allée de Saint-Jaume
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04.42.72.35.22 • Fax : 04.42.98.00.85
www.pnr-saintebaume.fr

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI, AVEC VOUS ...

Projet Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Var Le Département
Département Bouches-du-Rhône